Faculté de médecine vétérinaire

Département de pathologie et de microbiologie Université de Montréal

RÉSIDENCE 2025-2028 Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.) Programme 259610

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 13 JANVIER 2025, 8h00

CONCENTRATION : PATHOLOGIE ANATOMIQUE VÉTÉRINAIRE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES: 2

Le Secteur pathologie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal est à la recherche de candidats pour la résidence en pathologie anatomique vétérinaire. Le programme de résidence, qui débute le 9 juillet 2025, est d'une durée de trois (3) ans et répond aux exigences de l'American College of Veterinary Pathologists (et celles du European College of Veterinary Pathology), avec un taux de succès de nos étudiants à l'examen de ce collège, supérieur à la moyenne des universités nord-américaines. Le candidat doit être titulaire d'un DMV avec un bon dossier académique, démontrer un grand intérêt pour la pathologie des différentes espèces animales et pour les sciences vétérinaires, et posséder une bonne connaissance du français. Également, il doit obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débuter le programme.

La pathologie vétérinaire est une spécialité scientifiquement très exigeante qui donne accès à une carrière très excitante et épanouissante. Les possibilités d'emploi sont bonnes :

Industrie pharmaceutique: Laboratoire de diagnostic ; Milieu académique (universitaire); Recherche, Agences gouvernementales, etc.

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec : En moyenne 16 293 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) français(e)/belge francophone : En moyenne 18 872 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 60 728 \$ pour la durée de la formation, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour la clientèle étudiante étrangère (à l'exception des citoyen(ne)s français(es) et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca.

RÉMUNÉRATION:

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux). Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective. Veuillez prendre note que selon la spécialité, des frais afférents au Collège de spécialité peuvent également être demandés.

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en lien direct avec la discipline (montant maximal de 500 \$).

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 9 juillet 2025 au 10 juillet 2028

POUR POSTULER:

Toute personne intéressée doit compléter pour le 13 janvier 2025, 8h00 au plus tard les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Eve Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission; https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/ (frais de 112 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;

La divulgation du choix des candidats :

Le 4 mars 2025, 8h00 par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. Le classement ne sera pas divulgué.

POUR INFORMATIONS CONCERNANT LE PROGRAMME :

Dre Marilène Paquet, DMV, MSc, D'ACVP, département de pathologie et de microbiologie, FMV de l'UdeM marilene.paquet@umontreal.ca.

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Eve Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224